

**DELIBERATION N° 18/231 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
PORTANT ADOPTION D'UNE MOTION RELATIVE A L'ADHESION DE LA COLLECTIVITE DE  
CORSE A L'ASSOCIATION « TERRITOIRE ZERO CHÔMEUR DE LONGUE DUREE » (TZCLD)**

**SEANCE DU 29 JUIN 2018**

L'an deux mille dix huit, le vingt neuf juin, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 juin 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICCIAGGI, Pierre-José FILIPPUTTI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Jean-Jacques LUCCHINI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. François BENEDETTI à Mme Vannina ANGELINI-BURESI  
Mme Laura FURIOLI à M. Pierre-José FILIPPUTTI  
Mme Stéphanie GRIMALDI à Mme Isabelle FELICCIAGGI  
Mme Julie GUISEPPI à M. Petr'Antone TOMASI  
M. Xavier LACOMBE à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI  
M. Paul LEONETTI à M. Michel GIRASCHI  
M. Pierre-Jean LUCIANI à Mme Valérie BOZZI  
M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Chantal PEDINIELLI  
Mme Laura Maria POLI à Mme Rosa PROSPERI  
M. Camille de ROCCA SERRA à Mme Marie-Anne PIERI  
Mme Pascale SIMONI à Mme Marie SIMEONI  
Mme Jeanne STROMBONI à Mme Mattea CASALTA

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse visé en son article 66,
- VU** la motion déposée par M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

Après un vote à l'unanimité,

**ARTICLE PREMIER :**

**ADOpte** la motion dont la teneur suit :

« **CONSIDERANT** l'engagement de l'Assemblée et de la Collectivité de Corse dans la démarche « TZCLD » depuis 2017 à travers les travaux de la commission ad hoc créée le 28 juillet 2017 par la délibération n° 17/233 AC et renouvelée le 2 février 2018 par délibération n° 18/031 AC.

**CONSIDERANT** que la démarche concerne l'intégralité du territoire insulaire.

**CONSIDERANT** que l'association « TZCLD » a été créée au début de l'année 2017 pour fédérer les volontés et préparer les étapes de la deuxième phase d'expérimentation.

**CONSIDERANT** que l'adhésion à l'association permettrait à la Collectivité de Corse de bénéficier de son expertise. L'association vise en effet trois objectifs, notamment celui d'accompagner les territoires volontaires à entrer dans la démarche pour participer à la deuxième phase d'expérimentation.

**CONSIDERANT** que l'adhésion à l'association permettrait à la Collectivité de Corse d'être intégrée à un réseau de collectivités. Elle rejoindrait ainsi la cinquantaine de collectivités déjà adhérentes, telles que le Conseil départemental de la Gironde, la Métropole européenne de Lille, les communes de Marseille, de Paris ou de Bordeaux.

**CONSIDERANT** que l'adhésion à l'association permettrait à la Collectivité de Corse de formaliser son engagement.

#### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**DECIDE** de l'adhésion de la Collectivité de Corse à l'association « Territoire zéro chômeur de longue durée ».

**MANDATE** le Président du Conseil Exécutif de Corse pour effectuer les démarches relatives à cette adhésion. »

#### **ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 29 juin 2018.

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



**Accusé de réception**

<b>Objet</b>	ADHESION DE LA COLLECTIVITE DE CORSE A L'ASSOCIATION ' TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE ' (TZCLD)
<b>Identifiant acte</b>	02A-200076958-20180629-014172-DE
<b>Identifiant interne</b>	014172
<b>Date de réception par la préfecture</b>	6 juillet 2018
<b>Nombre d'annexes</b>	0
<b>Date de l'acte</b>	29 juin 2018
<b>Code nature de l'acte</b>	1
<b>Classification</b>	9.4

[Fermer](#)